



# L'Afrique refuse les carburants toxiques

Cinq pays interdisent l'importation de « Dirty Diesel »



**Public Eye**

# L'inquiétude du monde



**Raphaël de Riedmatten**  
Edition

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE  
N° 3, janvier 2017

PRIX 8 fr. l'exemplaire.

ÉDITEUR RESPONSABLE  
Raphaël de Riedmatten

ÉDITION ET RÉDACTION  
Timo Kollbrunner

TRADUCTION Maxime Ferréal

LECTORAT Christiane Droz

MISE EN PAGES artischock.net

IMPRESSION  
Vogt-Schild Druck AG,  
Cyclus Print & Leipa, FSC

TIRAGE 8500 exemplaires

ISSN 2504-1258

PHOTO DE COUVERTURE  
Osodi Emmanuel/Keystone/  
Majority World

COTISATION-ABONNEMENT  
annuelle 60 fr., paraît six fois  
par année.

COMPTE POSTAL 10-10813-15

CONTACT Public Eye  
Avenue Charles-Dickens 4  
CH-1006 Lausanne  
Tél. +41 (0)21 620 03 03  
contact@publiceye.ch

« Si un homme presque universellement décrit comme incompétent et vulgaire a pu devenir président des États-Unis, c'est que, désormais, tout est possible. » Cette mise en garde du *Monde diplomatique*, dans l'édition de décembre 2016, annonce la montée des droites « décomplexées », misogynes et xénophobes. Aujourd'hui, les intérêts de l'industrie pétrolière, des marchés financiers, du droit de polluer et des suprématistes forment le cabinet présidentiel de la plus grande puissance du monde. C'est avec ce contexte délétère que les forces progressistes devront composer.

À ce stade, il faut espérer que la résistance de cette Amérique plurielle, qui refuse de considérer les femmes comme des objets sexuels, d'ériger le prochain mur de la honte ou de se soumettre aux intérêts des multinationales, servira de rempart à la phallocratie autoritaire qui se met en place. Mais n'allons pas donner trop vite la leçon aux « Divided States of America ». Tandis que l'Europe tremble à l'orée des élections en France et en Italie, les populistes sont à l'œuvre en Suisse. Si l'on a pu s'enorgueillir, un instant, de l'éviction du Conseil fédéral d'un autre milliardaire, tout aussi dangereux, qui s'attaquait au cœur de la démocratie helvétique, ses successeurs se pressent au portillon ; ils partagent la vision glaçante du monde de Donald Trump.

Préoccupation de toujours de Public Eye, la collusion entre les pouvoirs économiques et politiques n'a jamais été aussi flagrante. En Suisse comme ailleurs, la lutte contre l'obscurantisme ambiant passe par l'existence d'un contre-pouvoir humaniste, démocrate et solidaire.

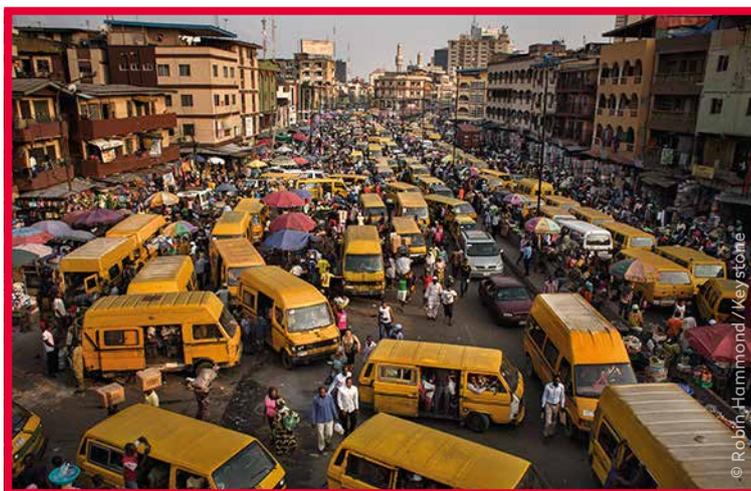
Ces sombres perspectives n'empêchent pas de se réjouir d'avancées significatives, dont l'incidence est tangible pour la santé de millions d'individus. Cinq pays d'Afrique de l'Ouest ont décidé de diminuer drastiquement la teneur en soufre des carburants qu'ils importent, conséquence directe de la publication du rapport « Dirty Diesel ». À l'évidence, la campagne menée avec nos partenaires africains a montré que les solutions sont politiques ; seules des mesures contraignantes influenceront sur le comportement irresponsables de ces géants économiques.

*R. de Riedmatten*

## « Dirty Diesel » : un succès majeur

Cinq pays d'Afrique de l'Ouest interdisent l'importation de carburants toxiques. Mais les négociants suisses de pétrole refusent toujours de reconnaître leurs responsabilités. Alors que, selon une étude réalisée pour Public Eye, leur réputation s'effrite.

► Pages 4 à 13



« Dirty Diesel » : un succès africain ! ► p. 4

## Accès inégal à la santé

Un panel des Nations Unies présidé par Ruth Dreifuss propose des pistes pour améliorer l'accès aux médicaments. Rencontre avec l'ancienne conseillère fédérale qui s'engage pour le droit à la santé.

► Pages 18 à 21



Entretien avec Ruth Dreifuss ► p. 18

## Les « biens mal acquis » en Suisse

La Suisse prend enfin des mesures contre Teodorin Obiang. Le Parquet de Genève confisque onze bolides de luxe ainsi qu'un somptueux yacht « appartenant » au fils du président de Guinée équatoriale.

► Pages 24 à 25



Playboy & kleptocrate ► p. 24

### À lire également dans cette édition

- p. 14 **Édifiant** Les confessions d'un ancien négociant de pétrole
- p. 16 **Solidarité** Plus de 200 000 personnes soutiennent les revendications des Guaranis
- p. 22 **Marchés publics** Révision de la loi : une occasion à saisir !
- p. 26 **Portrait** Catherine Herold s'engage avec Actares pour une économie durable

# Une bouffée d'air pur pour l'Afrique de l'Ouest

La campagne contre les carburants toxiques destinés à l'Afrique porte ses fruits. Cinq pays ont drastiquement abaissé la teneur en soufre autorisée dans le diesel importé. Amsterdam envisage d'interdire la production et l'exportation non conformes aux normes européennes. Mais la Suisse et ses négociants de matières premières continuent d'ignorer leurs responsabilités.

**TIMO KOLLBRUNNER**

En cette froide matinée de novembre à Genève, les passants s'étonnent de voir sur la place de Jagonnant un conteneur rouge vif flanqué de trois mots : « Return to sender » (retour à l'expéditeur). Son contenu : des bidons remplis d'air pollué expédiés par des habitants d'Accra. Le message adressé à Trafigura et à ses concurrents est limpide : arrêtez de polluer notre air !

En septembre dernier, le rapport *Dirty Diesel* dévoilait comment des négociants suisses en pétrole inondent l'Afrique de l'Ouest de carburants interdits à la vente en Suisse, des combustibles présentant une teneur en soufre jusqu'à 380 fois supérieure à la limite autorisée en Europe. L'écho médiatique international dont a bénéficié notre enquête a conduit plus de 19 000 personnes à signer la pétition remise à Trafigura. La firme genevoise y était invitée à traduire en actes sa volonté de devenir un « leader reconnu en matière de responsabilité sociale des entreprises », en l'espèce à mettre un terme à la production et à la commercialisation de carburants nocifs pour la santé.

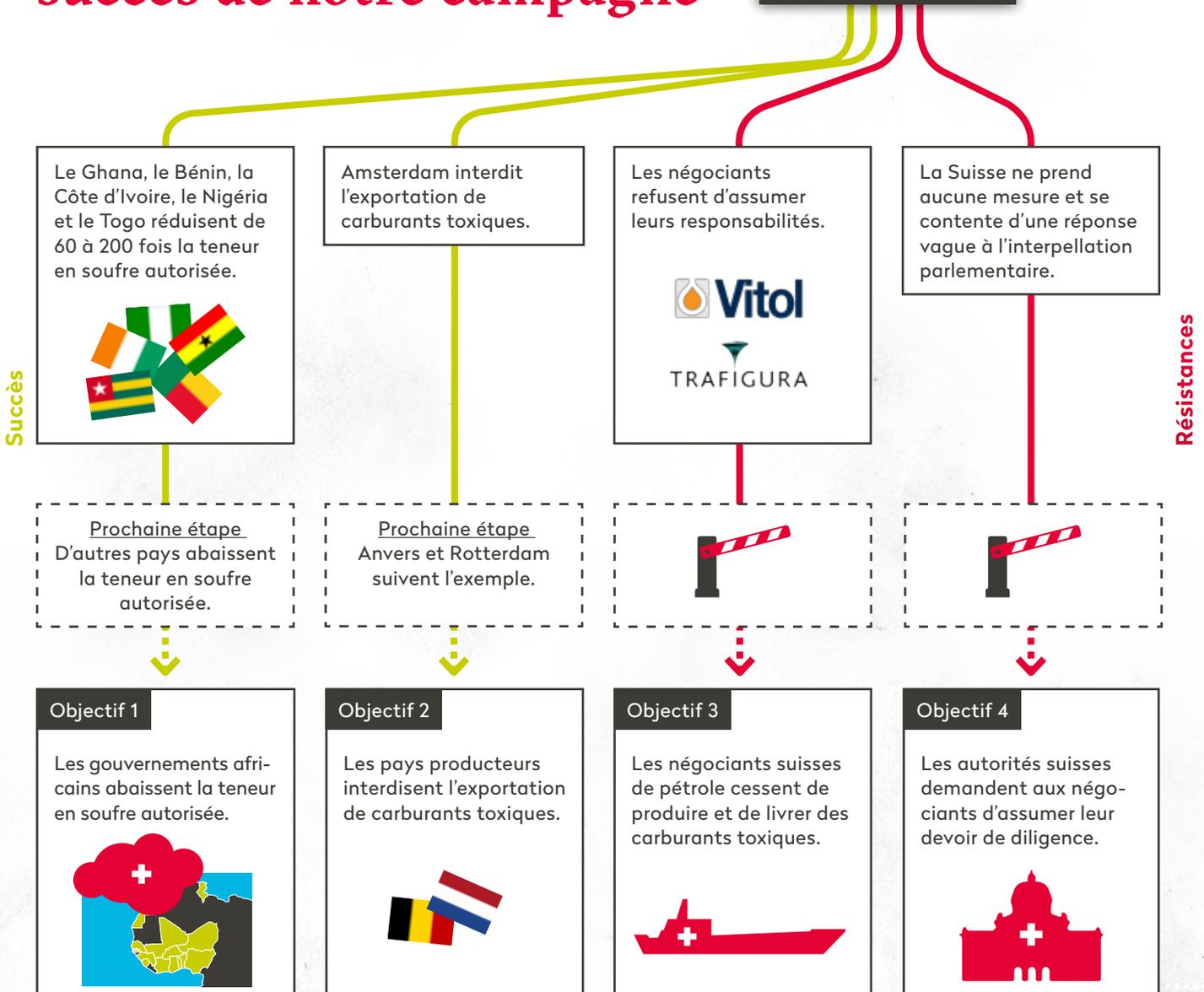
## « Nous faisons ce que nous pouvons »

Les bidons d'air pollué sont alors déchargés du conteneur et déposés devant l'entrée des bureaux du négociant. Enfin, vers 12 heures 30, sous la déferlante des percussions festives du groupe Madou Zon Family, les portes du bâtiment s'ouvrent et laissent apparaître Andrew Gowers, responsable de la communication, qui s'avance pour recevoir un bidon et déclare, visiblement mal à l'aise : « Merci, nous faisons ce que nous pouvons », avant de vite se réfugier dans ses locaux. Face aux caméras de la RTS, Andrew Gowers affirmera plus





## Objectifs et premiers succès de notre campagne



tard que la responsabilité repose sur les gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest, qui devraient adopter des normes plus strictes. Avant d'ajouter que la communauté internationale devrait faire preuve de plus de « compassion » envers les pays qui ne parviennent pas d'eux-mêmes à améliorer la situation. Le message est aussi limpide que le cynisme dont il témoigne en tant que responsable de la communication d'une firme qui joue les premiers rôles dans ce commerce inique : circulez, il n'y a rien à voir.

Dans ses déclarations écrites, Trafigura estime que sa seule responsabilité est de « prendre part aux débats nécessaires » pour définir comment aborder le problème de la pollution de l'air liée au trafic routier. Public Eye est par ailleurs invitée à renoncer à ses « coups publicitaires », comme la remise de la pétition, et à plutôt « discuter avec les gouvernements concernés par ce problème qui demande une attention internationale ». Son concurrent, Vitol, affirme également que réglementer la teneur en soufre dans les carburants est du ressort des gouvernements africains.

#### Un air plus pur pour 250 millions de personnes

Les deux firmes n'avaient probablement pas anticipé une réaction politique aussi rapide. La première bonne nouvelle est venue du Ghana, début novembre, quand la National Petroleum Authority s'est engagée à diviser par 60 la teneur en soufre autorisée dans le diesel importé, passant de 3000 à 50 parties par million (ppm), et ce dès mars 2017. Un grand pas en avant, même si cette limite reste cinq fois plus élevée qu'en Europe.

Un mois plus tard, c'est depuis Abuja, la capitale du Nigéria, qu'une avancée majeure était annoncée. A l'occasion d'une rencontre organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les Gouvernements du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria et du Togo suivaient l'exemple du Ghana et s'entendaient pour fixer à leur tour à 50 ppm la limite admissible, à partir de juillet 2017. Selon le PNUE, ces mesures permettront à plus de 250 millions de personnes de respirer un air plus pur. « L'Afrique de l'Ouest crie haut et fort qu'elle n'acceptera plus de carburants toxiques venus d'Europe », a commenté le directeur du PNUE, Erik Solheim. D'autres pays pourraient emboîter le pas des cinq premiers pionniers de la région en s'alignant notamment sur l'exemple du Nigéria, premier marché d'Afrique de l'Ouest. Selon David Ugolor, directeur de l'organisation Africa Network for Environment and Economic Justice, partenaire de Public Eye au Nigéria, il faut désormais trouver des solutions avec les États européens où l'essentiel de ces carburants sont produits. C'est, selon lui, le moyen de mettre un terme définitif au commerce de carburants toxiques destinés à l'Afrique.



© Public Eye



© Public Eye



© Eric de Mildt



© Public Eye



© Public Eye



© Mark Henley



© Mark Henley



© Mark Henley

### Pour une interdiction à Amsterdam

L'appel lancé aux gouvernements européens a été entendu aux Pays-Bas, d'où est expédiée une grande partie des carburants destinés à l'Afrique de l'Ouest. En décembre, le Conseil municipal d'Amsterdam a adopté à une large majorité une motion exigeant de l'exécutif de la ville, propriétaire du port, qu'il négocie une interdiction de produire et d'exporter des carburants non conformes aux normes européennes. Il reste à voir si les deux autres grands ports de la région – Anvers et Rotterdam – suivront l'exemple d'Amsterdam. La moitié des carburants expédiés en Afrique de l'Ouest proviennent de cette zone appelée ARA...

Début décembre, la ministre néerlandaise du Commerce extérieur, Lilianne Ploumen, et la ministre nigériane de l'Environnement, Amina Mohammed, ont organisé une conférence à La Haye afin d'améliorer la qualité des carburants en Afrique. Selon Lilianne Ploumen, le récent rapport de Public Eye a « mis clairement en évidence la nécessité de mesures coordonnées pour empêcher l'exportation de carburants toxiques vers l'Afrique de l'Ouest ». Grands absents de la conférence, les négociants n'ont pas répondu à l'appel. Trafigura n'a pas daigné envoyer le moindre représentant, tandis que Vitol s'est contenté de charger un membre de son service communication d'observer passivement les discussions.

Ironie du sort, le lendemain de la rencontre, des collaborateurs de Public Eye sont tombés nez à nez avec avec le directeur général suisse de Vitol dans un entrepôt du port d'Amsterdam. Il était aux Pays-Bas, mais avait visiblement mieux à faire que de résoudre une question de santé publique dont il est l'un des responsables...

### Un Conseil fédéral complaisant

Les négociants ne sont pas seuls à refuser de chercher une solution à ce problème. Première place mondiale du négoce de matières premières, la Suisse, rechigne de reconnaître sa responsabilité. Bien qu'invitée, la Confédération s'est, elle aussi, abstenue de participer à la rencontre de La Haye. Par ailleurs, le plan d'action national sur la mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, que le Conseil fédéral a enfin adopté en décembre après quatre ans de tractations, s'avère bien maigrichon. Il ne contient aucune mesure contraignante pour les entreprises, ce qui souligne, une fois de plus, la pertinence de l'initiative pour des multinationales responsables. Il est crucial que les citoyens suisses obligent les entreprises à assumer leurs devoirs de diligence en matière de droits humains et d'environnement. ■

# L'image toujours sulfureuse des négociants

Afficher des chiffres d'affaires vertigineux ne suffit pas pour bénéficier d'une bonne image. La réputation des cinq plus grands négociants suisses en matières premières est moins bonne que celle des banques. Rien n'indique pour autant que Glencore, Trafigura & Cie se remettent en question.

OLIVER CLASSEN

Au cours des sept dernières années, la réputation du secteur suisse des matières premières s'est détériorée. C'est la principale conclusion d'une étude commandée par Public Eye à l'Institut zurichois Fög (*Forschungsinstitut Öffentlichkeit und Gesellschaft*), qui s'est penché, pour la première fois, sur l'image que véhiculent à travers les médias les cinq plus grands négociants helvétiques (Glencore, Gunvor, Mercuria, Trafigura et Vitol). L'analyse passe en revue 22 journaux et émissions de portée nationale entre 2010 et 2016. Le choix de l'intervalle ne doit rien au hasard, puisque l'étude débute une année

avant l'entrée en Bourse de Glencore et s'achève avec la campagne *Dirty Diesel*, en novembre dernier. Entre deux : la publication du livre *Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières* (2011) et l'entame subséquente d'un débat sur ce secteur porté dans l'arène fédérale.

Pour fonder leur étude qualitative, les chercheurs en communication du Fög lisent la presse et passent au crible le vocable « ayant une influence sur la réputation ». Un baromètre forcément subjectif mais pertinent pour qui veut connaître la « tonalité » de la couverture



médiatique d'un secteur d'activité. Après tout, l'image, puisque construite, n'est qu'affaire de perception. Avec l'émergence des discussions politiques, les négociants se sont dotés de communicants censés expliquer les efforts fournis en termes de transparence sur leurs activités et donner des gages en matière de responsabilité sociale. Ces idées font-elles leur chemin dans la presse suisse ?

**Une réputation qui s'effrite**

Pas jusqu'à présent, tranche le Fög, connu pour les « Annales de la qualité des médias suisses » qu'il publie chaque année en partenariat avec l'Université de Zurich. Entre 2010 et 2016, la réputation des cinq négociants en matières premières s'est même dégradée, tant dans l'absolu que par rapport aux autres secteurs de l'économie suisse. Les banques, en particulier, ont su rétablir leur image après la crise financière de 2008, même si elles restent jugées bien moins honnêtes et dignes de confiance que les assureurs, les fabricants de machines ou les détaillants (graphique 1).

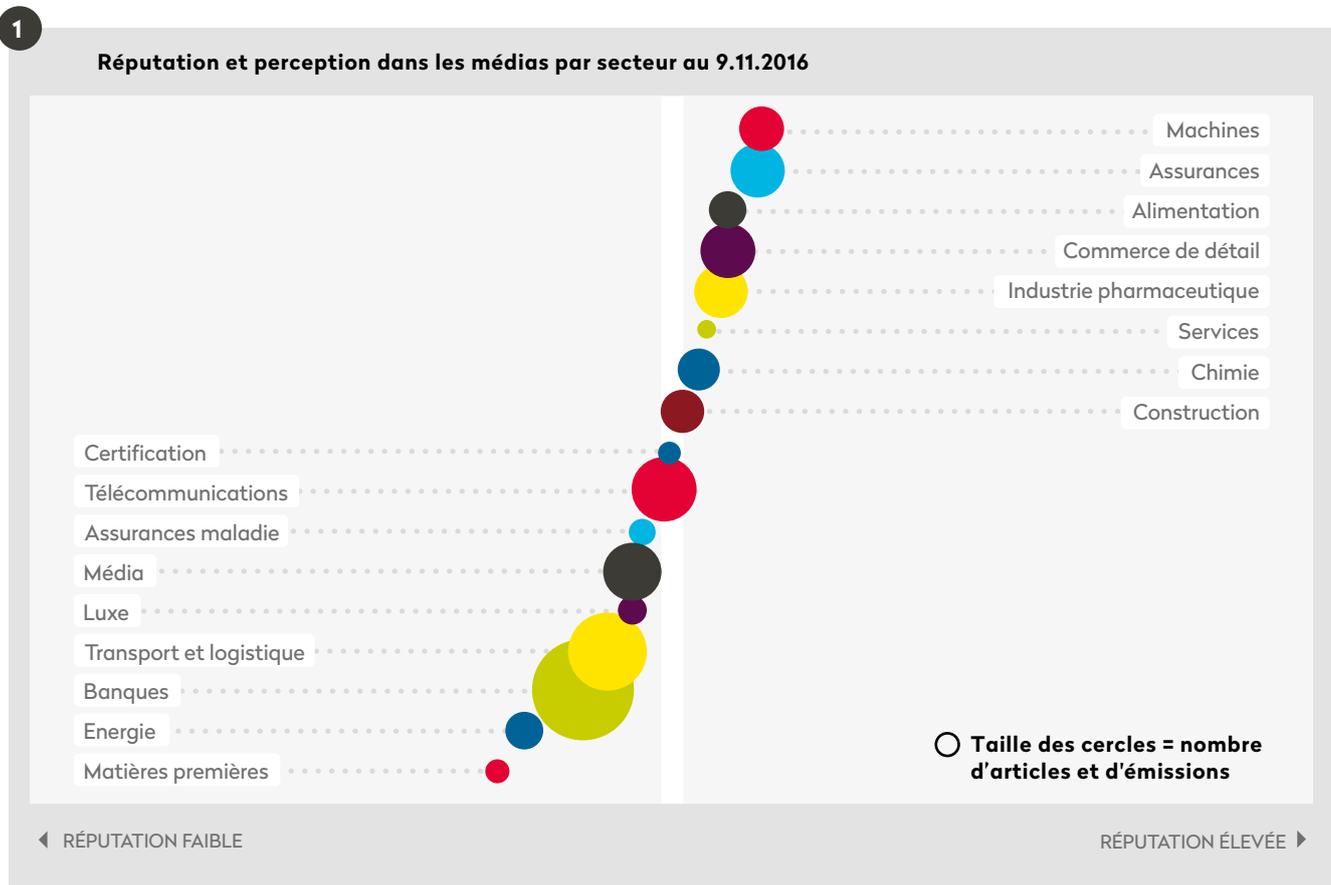
Deuxième leçon qu'on tire : le secteur demeure comparativement peu présent dans les médias, bien que les cinq firmes atteignent les chiffres d'affaires les plus élevés du pays. Les banques retiennent dix fois plus l'attention des journalistes que les négociants, ce qui



À Genève, les négociants des matières premières aiment se retrouver au Bar Rooftop 42°.

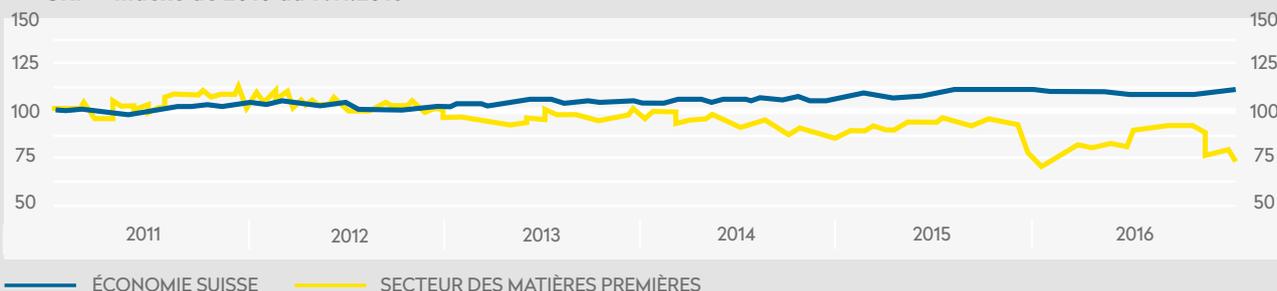
confirme leur discrétion. La plupart des rédactions ne sont pas – encore – dotées d'un responsable matières premières, au contraire de la finance.

L'étude du Fög révèle aussi que la réputation des négociants en pétrole a brusquement chuté, l'automne dernier, ce qui est rendu visible par l'écho dont les médias nationaux se sont fait de la publication du rapport



2

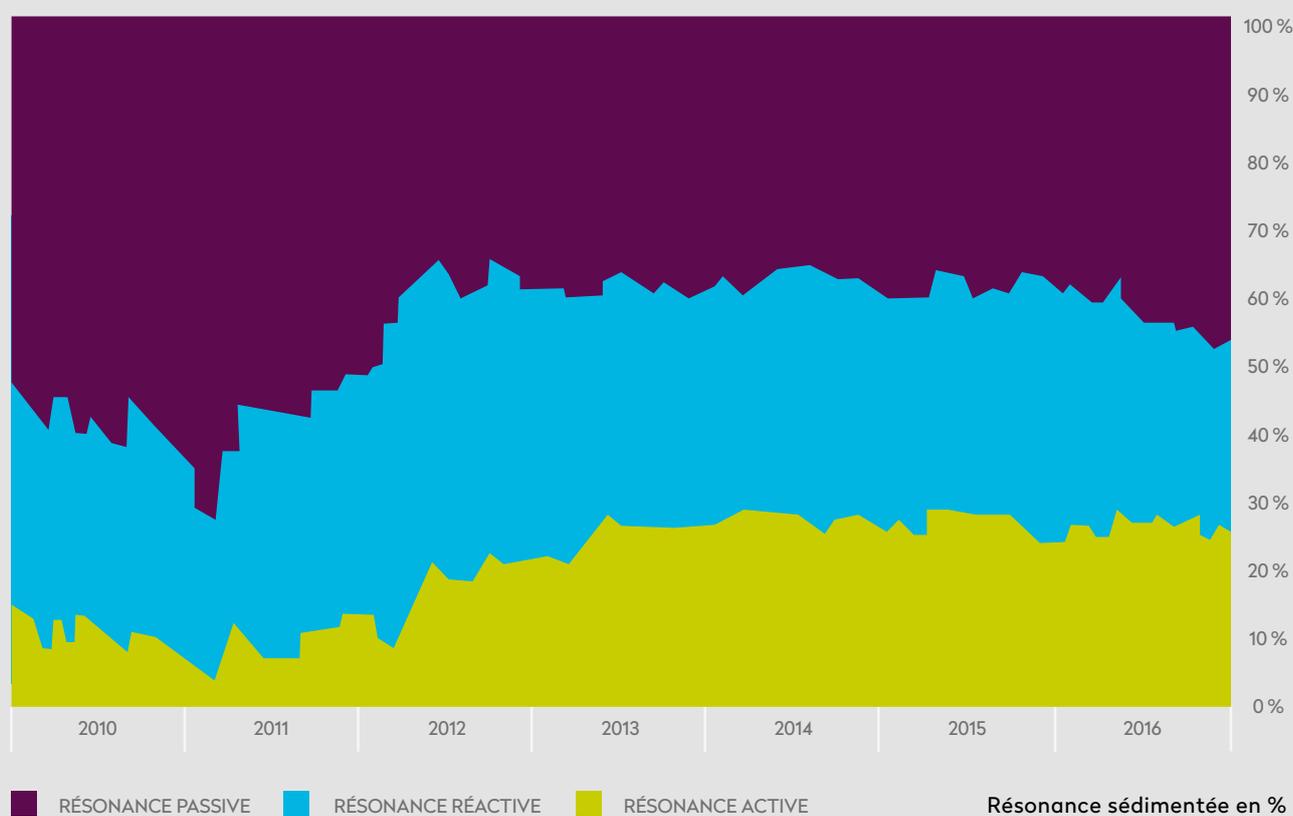
### Réputation du secteur des matières premières par rapport à l'ensemble de l'économie suisse, SRI®\* indexé de 2010 au 9.11.2016



\* L'indice de réputation sédimentée (Sedimented Reputation Index – SRI) permet de suivre à long terme l'évolution, à travers les médias, de la réputation des entreprises auprès public.

3

### La communication des entreprises du secteur des matières premières



*Dirty Diesel*, le 15 septembre (graphique 2). Une telle dégringolade rappelle celle de l'automne 2015, provoquée, cette fois, par la chute des prix des matières premières, qui avait valu à Glencore de lourdes pertes et la fermeture de certaines mines.

#### La communication du silence

Fait intéressant, les négociants compris dans l'étude ont tous créé ou renforcé leur division communication durant la période sous revue. Parfois beaucoup même, comme Trafigura, dont le visage porte encore les stigmates du

*Probo Koala*, ce navire dont les déchets toxiques ont été déversés en 2006 à Abidjan, causant une catastrophe sanitaire. Ces effectifs étoffés n'ont pas, pour autant, induit une baisse significative de la communication ou la résonance dite « passive », consistant notamment à ne pas répondre aux sollicitations des médias (graphique 3). À vrai dire, les négociants ne répondent aux journalistes qu'une fois sur deux, en moyenne. Et l'analyse ne tient pas compte de la qualité des renseignements fournis. Car leur communication « active » se limite le plus souvent aux données les moins controversées.

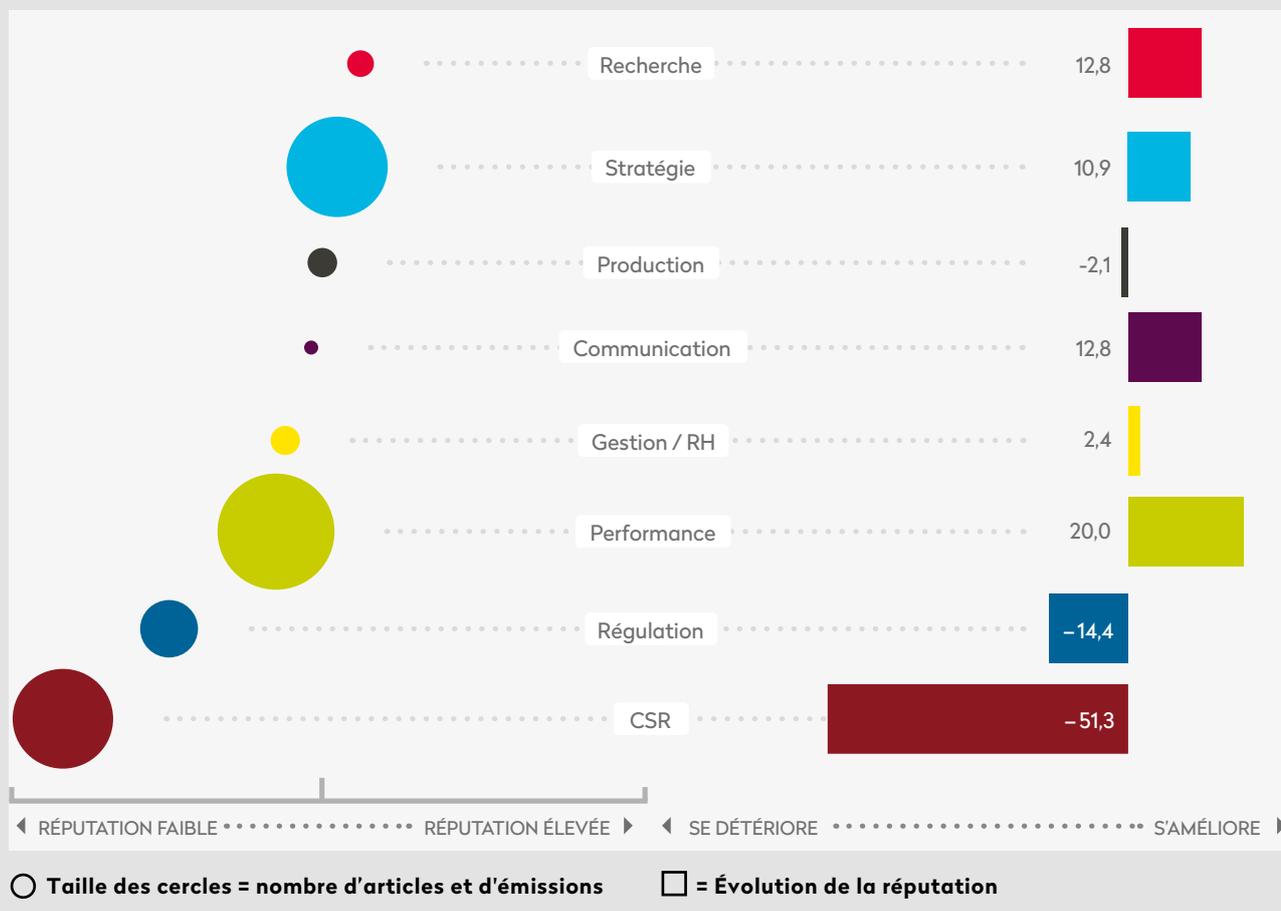
Fort heureusement pour ces entreprises, les aspects comptables, comme la stratégie et la performance, sont les plus traités par les médias. Mais ce sont logiquement les comptes rendus portant sur l'éthique ou la légalité de leurs affaires qui ternissent le plus leur image (*graphique 4*). Une donne qui reflète l'agressivité du modèle d'affaires caractérisant la branche. L'année 2016 a été la parfaite illustration de ce phénomène. Sur le premier semestre, l'indice de réputation a bénéficié de la remontée des prix des matières premières, mais les aspects sociaux ont encore plus fortement tiré les valeurs vers le bas à partir de la fin de l'été. Selon Angelo Gisler, responsable de l'étude : « Ce déclin significatif de la réputation du secteur est le résultat manifeste de l'enquête *Dirty Diesel* et de sa vaste couverture médiatique. » De fait, dès septembre, près d'un tiers des articles publiés sur ces négociants suisses relatent le manque de transparence ou des problèmes concrets de violation des droits humains.

### Une image écornée

Une analyse plus fine encore montre que l'image de Vitol et de Trafigura a été écornée par le rapport *Dirty Diesel*, en comparaison des autres sociétés examinées (*graphique 5*). Trafigura, en particulier, semble avoir perdu le gain de réputation qu'elle avait enregistré en adhérant à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) fin 2014. Au vu des efforts déployés par ces deux sociétés pour « montrer patte blanche » auprès des autorités et améliorer leur réputation, il est surprenant qu'aucune d'entre elles n'ait jugé bon d'opter pour un dialogue ouvert ou, mieux encore, de s'engager à faire un premier pas concret pour mettre un terme au commerce de carburants toxiques destinés à l'Afrique. ▀

4

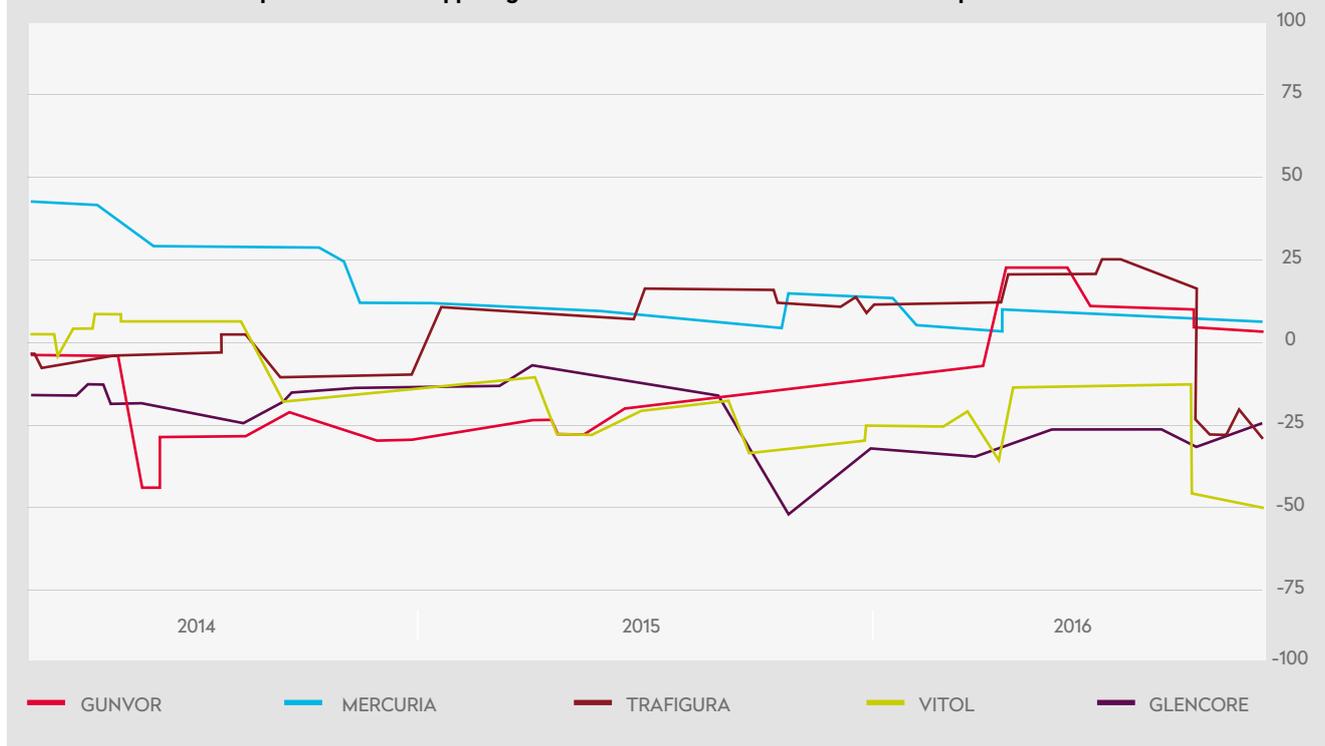
Indice de réputation par champ d'activité en 2016



Alors que, dans la plupart des champs d'activité analysés, l'image des négociants est restée stable ou s'est légèrement améliorée, leur réputation en termes de responsabilité sociale d'entreprise (CSR) s'est nettement détériorée.

5

## Évolution de la réputation des cinq plus grandes sociétés du secteur des matières premières



Le secteur des matières premières reste peu présent dans les médias, bien que des sociétés, comme Vitol, ont les chiffres d'affaires les plus élevés du pays.



© Car De Keyzer/Magnum

Les graphiques présentés dans cet article ont été adaptés par Public Eye sur la base des données de l'étude F&amp;G.

# Les confessions d'un trader (à moitié) repent

Pour la première fois, un négociant en pétrole rompt l'omerta qui prévaut au sein du secteur des matières premières. Caché derrière un pseudonyme, il détaille, par le menu, les activités menées pendant neuf ans à Genève, pour Vitol.

## MARC GUÉNIAT

En publiant son autobiographie, l'ancien trader Jonathan Ford s'adonne moins à un acte de contrition, face à d'éventuels remords, qu'à un exercice cathartique destiné à exprimer, enfin, les troubles dont il souffre depuis tant d'années. La dépression, annoncée dès le titre du récit : *Depression, oil trading & a mind at war with itself*.

La guerre qu'il mène contre lui-même nôte rien à la singularité de la démarche. Pour la première fois, un négociant en pétrole se raconte, et raconte surtout les coulisses de son

---

**« Mon job était incroyablement intéressant et excitant. D'une minute à l'autre, je passais d'une cargaison iranienne destinée au marché européen à une offre sur un tanker de brut d'Afrique de l'Ouest. »**

---

métier. Retiré des affaires depuis près de vingt ans, ce citoyen britannique fournit, sous pseudonyme, un témoignage d'une valeur avant tout historique, rédigé à Austin, au Texas, d'où il profite des millions engrangés grâce à l'activité naissante et déjà très

lucrative qu'est le négoce de pétrole au moment où il débute.

### Une franchise déconcertante

C'est par hasard, plutôt que par vocation, que cet ingénieur en physique atomique, diplômé d'Oxford, rejoint le cercle fermé des négociants en pétrole. Après diverses expériences, un trader confirmé l'embauche, en mars 1988, pour intégrer une petite firme en pleine expansion, Vitol. Ce trader n'est autre que Ian Taylor, l'actuel patron de cette société devenue, aujourd'hui, le leader mondial du négoce de matières premières, avec un chiffre d'affaires de 168 milliards de dollars, en 2015. Le récit tourmenté de Ford est aussi la chronique de cette ascension fulgurante, et des méthodes qui l'ont permise.

D'une franchise déconcertante, candide devant les pratiques qu'il qualifie parfois lui-même de douteuses, John Ford égrène les anecdotes sur son apprentissage. Digne des romans d'espionnage, les protagonistes recourent à des noms de code pour évoquer des partenaires commerciaux « sensibles ». « Cactus » désigne l'Iran, « Tulipe », l'Afrique du Sud, et « L'île de l'échange », Cuba. Son point de vue sur la question ? Ford convoque Marc Rich, trader aussi sulfureux que légendaire, qui avait répondu par ces mots à un journaliste curieux des dilemmes moraux pouvant se poser lors de transactions réalisées avec des Etats « pariah » : « C'est simple. Nous ne faisons pas de discriminations. » Le ton est donné.

### Maximiser ses profits à tout prix

Au départ, le jeune trader ne comprend rien au jargon et aux règles de

cette jungle dans laquelle il évolue. Puis, il se familiarise. Maximiser les profits de la société et, par extension, les siens, prime sur les moyens d'y parvenir. Un « squeeze », par exemple, est une opération risquée consistant à assécher le marché en achetant suffisamment de cargaisons pour faire augmenter les prix à terme et empocher de juteux bénéfices en

---

**« Toutes les transactions réalisées à Londres étaient le fait de Vitol SA, à Genève (...), via un homme très occupé appelé Walter Kuser. (...) Pour rendre notre situation un peu plus vraisemblable, il a été décidé de transférer un véritable trader à Genève. »**

---

les revendant. Souvent, ce sont les raffineries qui pâtissent de ces manipulations, condamnées à acheter trop cher leur pétrole brut.

Jouer avec les indices déterminant le cours du pétrole, même les plus référencés, comme le Brent de la mer du Nord, semble aisé : les traders mentent aux journalistes de Platts, l'organisme qui publie ces indices, sur le prix de leurs transactions. À chaque fois que des innovations sont apportées pour contrer ces dérives, « les traders, étant ce qu'ils sont, finissaient par trouver une façon d'abuser du système ». Ces tours de passe-passe décrits par John Ford sont-ils simplement d'un autre temps ? Pas si sûr : en 2012, l'hebdomadaire britannique *The Economist* accusait Gunvor d'avoir procédé de la même manière sur un segment du marché pétrolier qu'il dominait.

### Jusqu'à la caricature

Abuser du système, Vitol s'y emploie aussi sur le plan fiscal, parfois jusqu'à la caricature. Durant plusieurs années, la branche genevoise du groupe ne compte qu'un employé unique, « très occupé ». Sur le papier, sa productivité est en effet phénoménale, puisqu'il effectue à lui seul l'essentiel des transactions, tandis que les dizaines de traders londoniens semblent chômer. Quelle aubaine ! En Suisse, les bénéfices de Vitol ne sont alors imposés qu'à hauteur de 5 %.

Cette mascarade dure quelques années, jusqu'à ce que les fonctionnaires du Trésor de Sa Majesté commencent à se poser des questions – « sans blague », réagit John Ford. Crédibiliser les opérations helvétiques devient alors un objectif prioritaire. Celui-ci vaut à notre jeune trader d'être muté de Londres à Genève, en novembre 1989.

Une autre astuce, appelée « tax spinning », est destinée à contourner la taxe britannique à taux fixe sur le pétrole, applicable sur le prix de chaque transaction. Pour payer la taxe la plus faible possible, il suffisait

---

« Je n'ai jamais complètement compris la structure [de Vitol]. »

---

de multiplier les transactions fictives au sein du groupe pour ne déclarer, au final, que la plus basse.

Même si, durant les années 1990, John Ford se hisse au statut d'associé, devenant l'un des petits actionnaires de Vitol, lui-même dit ne pas comprendre la structure du groupe. Ces différentes entités sont disséminées dans de nombreuses juridictions, dont in fine « une île antillaise ». Sa description se rapproche de celle faite par Public Eye dans son

livre, publié en 2011 : *Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières*. Nous voilà donc rassurés.

### Opportunisme de crise

Les turbulences de l'histoire, évidemment, s'invitent dans le récit de John Ford, qui s'apparenterait à un implacable réquisitoire si notre narrateur n'avait pas surtout à cœur

---

« Nigel a expliqué que nous avons beaucoup appris. À quoi on a sèchement répliqué : « Eh bien, c'est super. On aurait pu acheter une p... d'université avec ce que nous avons perdu. »

---

de partager ses souffrances. L'invasion du Koweït par l'Irak de Saddam Hussein ? L'opportunité de faire de bonnes affaires. Vitol ne traite pas

avec le régime de l'Apartheid, mais convoie régulièrement ses cadres en Afrique du Sud pour maintenir de bonnes relations, au cas où l'embargo économique serait levé. Signe

---

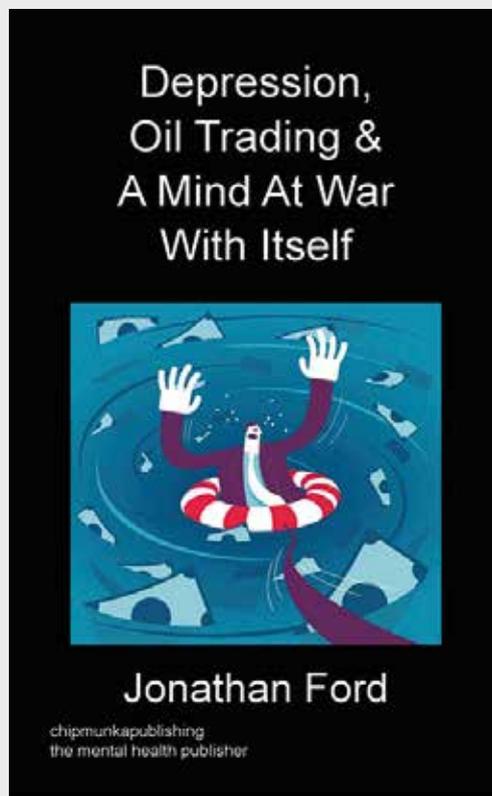
« Ian [Taylor, actuel CEO de Vitol] était sec et nerveux, plein d'énergie, et ressemblait à Gandhi aux yeux de certains collègues taquins, une comparaison qu'il détestait profondément. »

---

que le modèle d'affaires basé sur le risque prédomine encore : en 2012, Vitol a été pris la main dans le sac par l'agence Reuters, en train de commercer avec l'Iran, alors placé sous sanctions.

Là réside peut-être le principal enseignement que l'on peut tirer de cette autobiographie. Si les informations commencent à dater, elles ne diffèrent pas tant de la réalité actuelle du secteur du négoce des matières premières. Les traders sont toujours ce qu'ils sont, pour paraphraser l'auteur. Seules les méthodes ont évolué vers davantage de sophistication.

Transféré à Houston après son passage à Genève, John Ford coule désormais des jours anxieux dans le confort de sa retraite texane. La dépression le ronge « plus de 90 % » de son temps. ■



Jonathan Ford, *Depression, Oil Trading & A Mind At War With Itself*, Chipmunkpublishing, 2016.

# Stévia : 200 000 signatures déjà récoltées

Avec le lancement de notre pétition, les peuples guaranis du Brésil et du Paraguay ont déjà bénéficié d'un vaste soutien pour faire entendre leurs revendications. Ils demandent un partage juste et équitable des bénéfices résultant de la commercialisation de « leur » stévia.

Comme nous l'avons relaté dans notre dernière édition, les Guaranis Kaiowá du Brésil et Paï Tavyterá du Paraguay ont décidé de se mobiliser contre la biopiraterie dont la stévia fait l'objet. Eux qui ont découvert les vertus édulcorantes et thérapeutiques de la plante, il y a plus de 1500 ans, vivent aujourd'hui dans la plus grande pauvreté. Alors que les multinationales de l'agroalimentaire engrangent toujours plus de bénéfices en commercialisant des produits édulcorés à la stévia, ceux qui ont « découvert » la plante ne touchent pas un centime. Pourtant, selon la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et l'accord régissant son application, le Protocole de Nagoya, les Guaranis devraient bénéficier d'un partage équitable des bénéfices générés grâce à la stévia.

## Un scandale relayé par la BBC et *Le Monde*

Plus de 200 000 personnes se sont déjà ralliées à la cause des Guaranis en signant la pétition que nous

avons lancée avec notre partenaire SumOfUs pour demander à Coca-Cola de négocier avec eux un accord de partage équitable. De grands médias sud-américains et européens ont aussi couvert le sujet. Ainsi, BBC Mundo a expliqué, en novembre, pourquoi la « plante populaire » qu'est la stévia a occasionné une confrontation des Guaranis avec « de puissantes multinationales comme Pepsi et Coca-Cola ». En Suisse, de nombreux journaux, dont la *NZZ*, ont aussi relaté la thématique, et *Le Monde* a titré : « La stévia au cœur d'un scandale de biopiraterie ».

Pendant ce temps, Public Eye poursuit ses discussions avec les producteurs et les utilisateurs d'édulcorants à base de stévia pour les inciter à entamer des négociations avec les représentants des Guaranis. •



© Luis Vera

## Protocole de Nagoya

**Un rapport dénonce des mesures de mise en œuvre lacunaires**

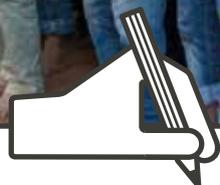
Selon la Convention sur la diversité biologique (CBD), les Guaranis ont, en principe, droit à un partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation de leurs savoirs associés à la stévia. Cette convention a été négociée en 1992 et elle a été ratifiée par tous les Etats, sauf les Etats-Unis et le Vatican. Malheureusement, ses dispositions en la matière sont pourtant largement restées lettre morte. Cela devait changer avec l'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya, en 2014. Mais sa mise en œuvre, en Suisse et dans l'Union européenne, est tellement lacunaire que les pays d'origine et les peuples autochtones ne pourront que rarement faire valoir leur droit à un partage des bénéfices en Europe.

Contrairement à ce que prévoient les lois de l'immense majorité des pays du Sud, le partage des bénéfices

n'est dû, en Europe, que si la ressource génétique a été obtenue dans son pays d'origine après 2014 ou si l'utilisation du savoir traditionnel a fait l'objet d'un contrat. En clair : toutes les ressources collectées avant l'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya et qui ne sont utilisées que maintenant, ainsi que les savoirs traditionnels utilisés sans le consentement des peuples autochtones, ne sont pas concernés ! Public Eye et Natural Justice reviennent sur ces lacunes et proposent des pistes pour l'avenir dans un nouveau rapport, « The Two Worlds of Nagoya », présenté en décembre lors de la réunion des États membres de la CBD.

Pour plus d'informations sous [www.publiceye.ch](http://www.publiceye.ch) dans le dossier biodiversité.

Une centaine de représentants guaranis s'étaient rassemblés, en août 2016, pour demander le respect de leurs droits.



Signez notre pétition et découvrez l'histoire des Guaranis et de leur mobilisation sur notre site [www.stevia.publiceye.ch](http://www.stevia.publiceye.ch)

# « Les inégalités face aux maladies sont intolérables »

Publié en septembre 2016, le rapport du panel des Nations Unies sur l'accès aux médicaments montre comment les droits de propriété intellectuelle, tels qu'ils sont appliqués aujourd'hui, entravent la réalisation du droit à la santé. L'ancienne présidente de la Confédération Ruth Dreifuss a codirigé ce groupe d'experts. Elle nous parle de cette problématique controversée et de la nécessité d'agir.

INTERVIEW : GÉRALDINE VIRET

**Madame Dreifuss, malgré les progrès immenses de la médecine, des millions de personnes n'ont pas accès aux traitements dont elles ont besoin. Pourquoi un tel paradoxe ?**

Nombre de maladies ne font pas l'objet de recherche pharmaceutique, car les patients n'ont pas les moyens d'acheter les médicaments, ou sont trop peu nombreux pour représenter un débouché suffisant. Les brevets assurent, par ailleurs, aux entreprises un monopole temporaire leur permettant de fixer des prix en dehors de toute concurrence. Ces prix ne cessent d'augmenter et sont parfois exorbitants. Le mandat confié au panel se limitait à analyser le lien entre le droit de la propriété intellectuelle, l'innovation en matière de technologies médicales et l'accès à celles-ci pour toutes les personnes qui en ont besoin. D'autres obstacles existent, mais nous n'avions ni la mission ni le temps de les analyser.

**Qui sont aujourd'hui les « patients négligés » ?**

L'expression « patients négligés » a longtemps désigné les populations des pays en développement en proie aux maladies tropicales, principalement des maladies transmissibles, et des patients atteints de maladies rares. Aujourd'hui, les maladies

non transmissibles, comme les cancers ou le diabète, représentent une charge bien plus importante pour toutes les sociétés, au Nord comme au Sud. Or, les traitements pour ces pathologies affichent des prix que même les systèmes d'assurance ou les systèmes de santé publique peinent à assumer. Le spectre de la médecine à deux vitesses commence à hanter les pays les plus riches.

---

**« Le spectre de la médecine à deux vitesses commence à hanter les pays les plus riches. »**

---

**Les pharmas invoquent les frais de recherche et développement pour justifier leurs prix. Que leur répondez-vous ?**

La R&D (recherche et développement) coûte cher, mais elle n'explique pas, à elle seule, les prix élevés des médicaments. En l'absence de toute transparence, seules des estimations sont possibles : les frais de marketing semblent dépasser les investissements dans la R&D et, surtout, le domaine médical est devenu un lieu de spéculation financière de grande ampleur.



L'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss s'engage contre les inégalités face à la souffrance et aux maladies.

### **Pouvez-vous nous donner un exemple ?**

Souvent, les investissements en R&D sont réalisés par de « jeunes pousses », qui sont ensuite rachetées par de grandes entreprises dans l'espoir d'un rendement important. C'est le cas du médicament contre l'hépatite C, dont le prix élevé fait scandale aujourd'hui. La financiarisation de l'économie médicale exerce une pression sur les industries pharmaceutiques, les poussant à privilégier le rendement à court terme et à négliger des recherches qui n'aboutiraient, le cas échéant, qu'à long terme.

### **Dans son rapport, le panel propose d'élaborer des « solutions créatives » pour remédier à ces problèmes. De quoi s'agit-il ?**

Une première solution serait d'accroître la transparence des coûts et de renforcer ainsi le pouvoir

des autorités chargées de fixer les prix des médicaments, afin que ceux-ci reflètent vraiment l'investissement consenti. Il faudrait aussi créer d'autres incitations à l'innovation que l'ampleur du marché et le monopole temporaire octroyé par les brevets.

### **Quel type d'incitations ?**

Il s'agit soit d'incitations en amont, sous forme de subventions et de mise en commun de connaissances scientifiques privées et publiques, soit d'incitations en aval, comme la promesse d'achats en cas de succès du développement de nouvelles technologies biomédicales. L'exemple de certains partenariats publics-privés, telle l'initiative pour les maladies négligées (DNDi), montre ce qui peut être réalisé hors du cadre purement capitaliste.



Ruth Dreifuss, lors de la conférence sur les essais cliniques organisée à Genève par Public Eye, en septembre 2016.

**Les États ont aussi la possibilité d'agir par le biais d'autres mécanismes, en autorisant la production de génériques même pour un médicament protégé par un brevet. La Colombie s'est engagée dans cette voie pour l'anticancéreux Glivec de Novartis. Pourquoi si peu de pays exercent-ils ce droit ?**

L'Accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce prévoit en effet des exceptions en faveur de la santé publique. Ces flexibilités ont été confirmées dans la Déclaration de Doha de l'OMC. Malgré cela, les industries pharmaceutiques et les pays qui les hébergent n'ont cessé de faire pression pour une interprétation aussi restrictive que possible des droits des États. Les menaces de rétorsion commerciale suffisent parfois à faire reculer un gouvernement qui voudrait y recourir. Lorsqu'elle a entrepris les démarches en vue d'une licence obligatoire pour le Glivec, la Colombie a suivi les règles en tous points.

**Comment jugez-vous l'attitude des États-Unis ou encore de la Suisse, qui ont voulu dissuader le Gouvernement colombien ?**

Que des États fassent pression est choquant, surtout lorsque, comme les États-Unis, la menace touchait au financement de l'accord de paix entre le Gouvernement colombien et le mouvement Farc.

**Les pharmas suisses sont très conservatrices sur les questions de propriété intellectuelle. Comment ont-elles réagi à votre rapport ?**

J'ai le sentiment que la stratégie des industries pharmaceutiques, peut-être concertée sur le plan international, consiste à réagir le moins possible dans l'espoir que le rapport disparaisse du radar de l'opinion publique. Elles évoquent les vertus des droits de propriété intellectuelle, avec le reproche, implicite ou explicite, de nuire aux patients si on en souligne les lacunes. En Suisse, il n'y a pas eu de réaction virulente et la position du gouvernement, quoique proche de celle des États-Unis, a été plus diplomatique.

**Mais sans l'engagement des États qui, comme la Suisse, possèdent une importante industrie pharmaceutique, vos recommandations ne pourront pas être mises en œuvre. Qu'attendez-vous du Conseil fédéral ?**

J'attends de la Suisse qu'elle reste critique face aux pressions exercées par des industries pour s'opposer à l'usage des flexibilités prévues par la Déclaration de Doha et qu'elle ne les soutienne pas. Qu'elle garantisse la mise en œuvre effective d'une clause de sa propre législation permettant d'émettre une licence obligatoire pour fabriquer un médicament et l'exporter dans un pays dépourvu des capacités

de production nécessaire, au cas où ce pays en aurait un besoin urgent. Et qu'elle soutienne le projet de mécanisme de financement de la R&D bloqué depuis trop longtemps à l'OMS.

### **Ce rapport permettra-t-il de réelles avancées ?**

Un rapport de ce type n'est jamais qu'une boîte à outils d'arguments et de réformes. Tout dépend de qui utilisera ces outils. Je suis confiante sur le fait que les organisations actives dans ce domaine sauront s'en servir pour faire avancer les réformes nécessaires. Sur le plan international, la dynamique

enrichir les actionnaires, médecins confrontés à la difficulté de soigner, etc. Tous jouent un rôle important. Une organisation comme Public Eye, qui concentre ses efforts dans l'analyse des effets sur les populations les plus vulnérables des comportements d'entreprises, notamment celles situées en Suisse, fournit des faits précis qui alimentent un mouvement de défense des droits fondamentaux. Son action politique, en particulier l'initiative pour des multinationales responsables, est un aiguillon pour l'économie privée et le gouvernement, et alimente une prise de conscience.

---

**« Le domaine médical est devenu un lieu de spéculation financière de grande ampleur. »**

---

qui a marqué la première décennie du siècle, inspirée notamment par la bataille pour le traitement du VIH/sida, est relancée par ce rapport et par de nouveaux défis, comme la résistance croissante des bactéries aux antibiotiques. Il faut agir, car le droit à la santé appartient à tous et à toutes.

### **Quel regard portez-vous sur le rôle d'ONG comme Public Eye ?**

De nombreux acteurs sociaux agissent en faveur d'une innovation médicale répondant aux réels problèmes des personnes et accessible pour tous : groupes de patients rendant visibles les besoins non satisfaits, scientifiques souhaitant que leur recherche n'aboutissent pas en premier lieu à

### **Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans ce combat ?**

La plus intolérable des inégalités entre riches et pauvres n'est-elle pas l'inégalité face à la souffrance et aux maladies que l'on sait guérir ? •

**Portrait** Ruth Dreifuss est membre de Public Eye depuis de nombreuses années. Conseillère fédérale de 1993 à 2002, elle dirigeait le Département de l'intérieur, en charge notamment de la santé, des assurances sociales et de la recherche scientifique. Depuis son retrait de la scène fédérale, cette grande dame s'engage dans le domaine de la santé publique, de la propriété intellectuelle et des droits humains.

Interview réalisée par écrit.

## **Un rapport salué par de nombreuses ONG**

Fin 2015, le secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-moon, annonçait la création d'un « panel de haut niveau sur l'accès aux médicaments », composé de quinze experts d'horizons différents, dont des représentants de l'industrie pharmaceutique. Son rapport « Promoting innovation and access to health technologies » demande notamment aux gouvernements d'amorcer la négociation d'une convention internationale

sur la R&D fondée sur le droit à la santé, de délier le financement de la recherche du prix final des médicaments et d'augmenter les financements publics. Les experts soulignent en outre l'importance de garantir aux États le pouvoir de protéger l'accès à des traitements abordables dans les règles commerciales internationales et les accords de libre-échange. Ils plaident aussi pour davantage de transparence,

condition essentielle au respect des droits humains.

Pour Public Eye, ce rapport fouillé prouve, une fois encore, que le système actuel, centré sur les brevets, mène à l'impasse. Les gouvernements doivent mettre en œuvre ses recommandations sans tarder.

Plus d'infos sur cette thématique : [www.publiceye/medicaments](http://www.publiceye/medicaments)



# Les achats publics en question

© Christian Beutler/Keystone

Suite au scandale des bottes militaires produites pour des salaires de misère, des parlementaires, de gauche comme de droite, exigent que les administrations publiques optent pour des achats durables. La balle est désormais dans le camp du Conseil fédéral et du Parlement.

**CHRISTA LUGINBÜHL**

En septembre 2012, *Le Matin Dimanche* titrait : « Ils cousent pour la protection civile pour 23 centimes de l'heure. » En avril 2014, la *NZZ* rapportait que le canton de Zurich faisait fabriquer les uniformes de la protection civile pour des salaires de misère en Bulgarie. Et, en novembre dernier, la *Rundschau*, émission phare de la télévision alémanique, dévoilait que « les nouvelles bottes de combat de l'armée suisse sont produites dans une usine en Roumanie par des employés rémunérés 300 francs par mois environ » ; une information relayée par l'émission *26 minutes* dans son style inimitable.

Quatre ans, trois révélations, un même scandale : les critères de durabilité sont largement ignorés lors de l'octroi des marchés publics. Alors que nos choix de consommation accordent de plus en plus d'importance à la culture bio, au commerce équitable ou à une production responsable sur le plan social, et que rares sont les entreprises qui se permettent encore d'ignorer totalement les conditions de production sur leur chaîne d'approvisionnement, la Confédération, les cantons et

les communes continuent de s'approvisionner tout simplement auprès des fournisseurs qui proposent les meilleurs prix. Or, leurs achats se chiffrent chaque année à quelque 40 milliards de francs.

### **Corriger une « défaillance du système »**

Après avoir mené l'enquête sur la production des bottes militaires en Roumanie – pour un salaire inférieur à 2 francs de l'heure – la *Rundschau* a interrogé les parlementaires, qui semblent être d'accord sur la question : de telles commandes sont inacceptables. Le conseiller national PDC Jakob Büchler (Saint-Gall) a affirmé que ces pratiques « ne sont pas vraiment exemplaires ni positives pour l'image de la Suisse ». Il ne s'oppose pas aux approvisionnements de l'armée à l'étranger, mais affirme que « la production doit être faite dans des conditions respectueuses de la dignité humaine ». Selon Balthasar Glättli (Les Verts, ZH), les acheteurs publics « ne devraient pas uniquement s'assurer de la qualité des produits, mais aussi des conditions de leur production ». Il y a une « défaillance » dans le

système, selon Walter Müller (PLR, SG), « quand les marchés sont toujours attribués aux fournisseurs les moins chers ». Mais comment corriger cette défaillance ? Pour Beat Flach (PVL, AG), la réponse est évidente : « Il suffit d'intégrer dans la loi sur les marchés publics des critères

---

**Quatre ans, trois révélations, un même scandale : les critères de durabilité sont largement ignorés lors de l'octroi des marchés publics.**

---

sociaux contraignants. » La conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD, ZH) va dans le même sens quand elle affirme qu'un pays comme la Suisse, riche et doté d'une tradition humanitaire, ne peut pas se permettre de traiter de manière irresponsable avec des producteurs étrangers. Selon elle, « la loi sur les marchés publics doit être modifiée pour imposer le respect de standards minimaux sur le plan tant social qu'écologique. »

**Une révision plus que nécessaire**

La loi sur les marchés publics est en cours de révision, et les pouvoirs publics ont ainsi l'occasion de traduire en actes les promesses faites par le Conseil fédéral qui affirme, dans sa stratégie de « développement durable », vouloir montrer l'exemple en exigeant des produits « fabriqués dans le respect des critères de rentabilité, de l'environnement, de la protection de la santé et, autant que possible, de la responsabilité sociétale. » Or, la loi sur les marchés publics actuellement en vigueur constitue un obstacle pour les collectivités publiques qui voudraient faire preuve de responsabilité. Etant tenus d'opter pour

l'offre « la plus avantageuse économiquement », elles se trouvent dans un flou juridique quand elles décident de privilégier les entreprises qui s'engagent, par exemple, pour le versement d'un salaire vital. Il manque à ce jour des bases juridiques pour que des critères sociaux soient pris en considération dans l'attribution de marchés. La révision de la loi peut être l'occasion d'y remédier.

Les milieux conservateurs objectent parfois que l'accord de l'OMC sur les marchés publics, que la Suisse a ratifié, empêcherait de tenir compte de critères sociaux. Mais ce n'est pas le cas. L'Union européenne a, par exemple, intégré des considérations sociales à ses lignes directrices sur les passations de marchés – et ce, sans que l'OMC sourcille. La Suisse pourrait au moins appliquer les mêmes critères sociaux que l'UE.

**La Suisse peut agir**

Pour une réglementation progressiste prévoyant des mesures incitatives adéquates, il faut que la loi sur les marchés publics spécifie clairement que les critères de durabilité sociale doivent être pris en considération dans l'évaluation des offres. La loi révisée telle qu'elle est proposée pour l'instant est certes censée entériner le respect des normes fondamentales du travail de l'OIT (interdiction du travail forcé, du travail des enfants et de la discrimination ; garantie de la liberté syndicale). Mais cela n'est pas suffisant pour empêcher le versement de salaires nettement inférieurs au minimum vital, des durées de travail excessives ou encore des conditions de travail dangereuses. Il est donc important de tirer profit de cette révision de la loi pour exiger le respect de critères sociaux qui vont au-delà des normes fondamentales du travail de l'OIT. Enfin, des contrôles doivent permettre de s'assurer que les fournisseurs respectent effectivement les normes sociales qu'ils affirment garantir.

En août 2016, dans sa réponse à une interpellation, le Conseil fédéral avait pourtant affirmé « que des bases légales plus claires et des mesures d'accompagnement appropriées permettraient à la Confédération, en sa qualité d'adjudicateur de marchés publics, d'assumer encore mieux son rôle d'exemple, et de promouvoir plus efficacement la durabilité des marchés publics ». La balle est désormais dans le camp du gouvernement, puis du Parlement, pour adapter la loi sur les marchés publics, afin que ces promesses ne restent pas lettre morte. ■



Comme le révélait, en novembre 2016, l'enquête de la télévision alémanique, les nouvelles bottes de l'armée suisse sont produites en Roumanie pour un salaire inférieur à 2 francs de l'heure.

# Kleptocrate & fils : la justice suisse fait enfin son travail

La Suisse s'enorgueillit d'être la première de classe en matière de blocage et de restitution des fonds de potentats. Mais, dans le cas du fils du dictateur de Guinée équatoriale, Teodorin Obiang, il aura fallu cinq ans à la justice helvétique pour ouvrir sa propre procédure. Le Parquet genevois a mis un terme à cette impunité de façon spectaculaire en octobre dernier.



Fin octobre 2016, le Parquet genevois faisait saisir onze prestigieux bolides sur le tarmac de l'aéroport de Cointrin.

## GIAN-VALENTINO VIREDAZ

Incroyable coup de filet du Ministère public genevois, lundi 31 octobre, sur le tarmac de l'aéroport de Genève. Alignés dans la zone de fret, onze prestigieux bolides appartenant au fils du président de Guinée équatoriale, Teodoro Nguema Obiang Mangue, surnommé Teodorin, ont été saisis par la police dans le cadre d'une enquête pénale pour blanchiment d'argent et corruption, ouverte deux semaines plus tôt par le Parquet genevois. Il aura fallu plus de cinq ans, depuis la réception par le Ministère public de la Confédération en 2011 d'une commission rogatoire française, pour que la justice suisse daigne enfin ouvrir une procédure – et a fortiori prendre des mesures – contre l'un des plus célèbres kleptocrates du continent africain.

Pendant plus de vingt ans, celui qui, à 47 ans, est également vice-président de Guinée équatoriale, a écumé les boutiques de luxe de Beverly Hills et des Champs-Élysées, accumulant les voitures de luxe, les œuvres d'art et les résidences secondaires. Son passeport diplomatique lui permettait de voyager les valises remplies de millions

de dollars en cash sans être inquiété. Un chauffeur ayant travaillé pour lui a déclaré à la police ne jamais l'avoir vu faire quoi que ce soit qui ressemble à du travail : « Il passait essentiellement ses journées à dormir, à faire des achats et à organiser des fêtes. ». L'extravagant train de vie de celui qui était alors ministre de l'Agriculture et des Forêts n'a aucun rapport avec son salaire officiel de 3500 dollars par mois.

### Le savoir-faire helvétique au service des potentats

Poursuivi aux Etats-Unis, en France et en Espagne pour blanchiment d'argent, détournement de fonds publics et corruption depuis 2011, le playboy est jugé à Paris depuis le début de janvier dans ce qui est le premier procès de l'affaire dite des « biens mal acquis » – qui concerne aussi les dirigeants du Gabon et du Congo-Brazzaville. Le Ministère public de la Confédération n'a, lui, jamais jugé utile d'ouvrir une procédure. Une décision d'autant plus

étonnante que Teodorin a fait de la Suisse sa base arrière pour gérer sa colossale fortune.

Pendant plus de dix ans, les gérants de fortune, avocats et autres fiduciaires se sont succédé pour gérer, depuis la Suisse, le patrimoine du fils prodigue. Les résultats de la commission rogatoire française, adressée à Berne en août 2011 et remis aux autorités de l'Hexagone près de trois ans plus tard, en février 2014, ont fait apparaître qu'Obiang était l'unique actionnaire et bénéficiaire économique de cinq sociétés écrans, domiciliées dans le canton de Fribourg, qui ont permis de dissimuler l'achat, pour quelque 25 millions d'euros, d'un hôtel particulier de 4000 mètres carrés situé sur l'une des avenues les plus huppées de Paris. Cette transaction a été supervisée par Python & Peter, un fameux cabinet d'avocats basé à Genève, et mise en œuvre par la Fiduciaire Guillaume de Rham.

Entendu comme témoin par la justice, l'avocat Jacques Python a déclaré aux médias « n'avoir rien [observé] qui pouvait nous alerter sur quoi que ce soit », au moment de vérifier l'origine des fonds de son client. Celle-ci apparaissait « parfaitement licite », selon Guillaume de Rham, qui administrait également la société française Foch Service, en charge du paiement des salaires des cuisiniers et autres femmes de ménage de l'hôtel particulier de Teodorin à Paris.

L'enquête française arrive à des conclusions différentes. Elle révèle que, entre 2004 et 2011, le compte de Teodorin auprès d'une filiale de la Société Générale en Guinée équatoriale, a été crédité de 110 millions d'euros provenant directement du Trésor public. Guillaume de Rham n'était pas non plus sans savoir que le compte bancaire de Foch Service auprès du Crédit lyonnais était directement alimenté par la Somagui Forestal, une société appartenant à Teodorin, et détenant le monopole de l'exploitation du bois en Guinée équatoriale, le deuxième plus important secteur économique du pays après le pétrole. Il apparaît de l'enquête que la société fonctionne comme le portemonnaie personnel du « ministre » pour régler ses dépenses somptuaires, dont l'achat de véhicules de luxe et d'œuvres d'art.

*L'Hebdo* a dévoilé, en novembre 2016, que l'étude Meyer avocats de Genève gérait les bateaux de croisière du vice-président équato-guinéen. Il s'agit de deux super-yachts dont la valeur est estimée à près de 250 millions de dollars, sans prendre en considération les frais d'entretien, estimés à 800 000 dollars par mois, uniquement pour le plus gros navire. Des sommes qui représentent dix fois

le budget annuel de l'éducation en Guinée équatoriale et dix-sept fois celui de la santé publique, rappelle *L'Hebdo*. Sans le savoir-faire helvétique, le train de vie de celui qui se fait appeler le « Patron » n'aurait pas été possible.

### À Genève ni vu ni connu. Ou presque

Le clan Obiang se rend régulièrement à Genève, comme le démontre une application Twitter développée par François Pilet, de l'Agence vesper.media. Le Boeing de papa s'est posé onze fois à Genève depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le jet Dassault 900, que Teodorin aurait reçu pour son anniversaire, a passé 69 jours à Genève, en huit séjours.

Le « vice-président » avait pour habitude de descendre au Grand Hotel Kempinski et de se pavaner sur le quai du Mont-Blanc au volant de voitures d'exception, dont notamment une Koenigsegg One : 1 et une Lamborghini Veneno – des « supercars » produites à seulement quelques exemplaires valant plus de 3 millions d'euros pièce. Ces deux véhicules ont été photographiés dans les rues genevoises avec des plaques d'immatriculation de Guinée équatoriale. Difficile d'imaginer, devant ce spectacle ostentatoire, que près de 80 % des Équato-Guinéens (sur)vivent sous le seuil de pauvreté nationale.

Les véhicules saisis à Cointtrin, dont la Lamborghini et

la Koenigsegg, ont failli passer sous le nez du Ministère public genevois, alerté par un témoin de la présence de ces bolides sur le point de s'envoler pour une destination



Teodorin Obiang avec sa compagne, Miss Universe Danemark 2016.

---

**Les résultats de la commission rogatoire française ont fait apparaître qu'Obiang était l'unique actionnaire et bénéficiaire économique de cinq sociétés écrans, domiciliées dans le canton de Fribourg.**

---

inconnue. Il en est allé de même pour l'Ebony Shine, le somptueux yacht de 76 mètres de Teodorin, arraisonné par la police hollandaise sur requête de la justice helvétique, alors que l'équipage avait reçu l'ordre d'appareiller dans l'urgence pour la Guinée équatoriale. Le Gouvernement de Malabo a beau crier au complot, les avocats du dictateur africain auront fort à faire pour convaincre les juges de l'intégrité de leur client. ■

# « La pertinence de nos actions est essentielle »

Catherine Herold fait partie de cette génération de chrétiens engagés, pionniers de la coopération au développement qui ont, dès les années soixante, mesuré l'importance de l'action politique dans leur propre pays. Depuis, l'ancienne enseignante de chimie et de biologie n'a jamais cessé de porter un regard critique sur les activités des entreprises helvétiques. De la Déclaration de Berne (DB) à Actares, rencontre avec une militante de la première heure.

RAPHAËL DE RIEDMATTEN

C'est au Café-resto équitable Les Savoises de la Maison internationale des associations de Genève que Catherine Herold m'a donné rendez-vous. Difficile de trouver un lieu plus approprié pour évoquer le parcours de cette ancienne présidente de la DB. C'est à la fin des années 1960, lorsqu'elle enseignait les sciences dans un lycée de l'Eglise protestante de Douala au Cameroun, qu'elle a pris conscience de l'importance d'agir en Suisse.

Partie avec son mari, chargé par les Eglises protestantes de créer un centre social dans l'un des bidonvilles de la ville, Catherine Herold garde un souvenir lumineux de ces six années sur le continent africain. Pourtant, elle s'est rapidement rendu compte que, en tant qu'étrangère, ses moyens d'action sur le terrain étaient limités. « Pour changer les choses, il faut s'engager politiquement dans son propre pays. » C'est l'une des principales raisons qui les ont conduits à rentrer en Suisse.

---

**« Pour changer les choses, il faut s'engager politiquement dans son propre pays. »**

---

## Une fidélité inébranlable

De retour au pays, Catherine Herold, s'est engagée sans relâche pour la DB, d'abord au sein du groupe régional de

Nyon, avant de rejoindre le comité de l'organisation en 1976 et d'en assumer la présidence, dans les années 1980. Très fidèle à notre cause, elle évoque, non sans un brin d'amusement, les « collaborations quelquefois houleuses » à une période où les deux anciennes sections étaient encore séparées.

Enseignante de chimie et de biologie dans un collège de Genève pendant de nombreuses années, Catherine Herold s'est particulièrement impliquée dans les questions liées à l'énergie nucléaire, le génie génétique et le travail pédagogique. Elle a participé au développement du « Tiers-Mondopoly », ce jeu de sensibilisation aux enjeux Nord-Sud qui a marqué toute une génération de militants. Portée par les valeurs chrétiennes qui l'habitent depuis toujours, Catherine Herold ne s'est jamais découragée. Elle en est convaincue : « Si on n'était pas là, ce serait probablement pire. »

## À l'origine d'Actares

C'est cette même conviction qui a conduit Catherine Herold à participer à la création d'Actares, une association qui s'engage pour un actionariat responsable (*lire encadré*). « À l'origine, il s'agissait de personnes qui avaient hérité d'actions et qui, au lieu de les vendre, avaient décidé de devenir actives. » Pourtant, « même sans posséder d'actions à titre personnel, nous sommes tous concernés en



Catherine Herold soutient activement le travail de Public Eye depuis le début des années 1970. Elle s'engage aussi au sein du comité d'Actares pour une économie durable.

## Actares

### Pour une économie responsable

Actares s'engage auprès des grandes sociétés suisses cotées en Bourse pour une économie responsable, respectueuse de l'humain, de l'environnement et des ressources financières. Elle s'intéresse plus particulièrement aux conditions de travail dans les pays producteurs, à l'impact sur l'environnement, à l'égalité des chances entre femmes et hommes, à la transparence et aux rémunérations de la direction.

Actares représente quelque 1300 membres, directement actionnaires ou non, et cherche, en leur nom, le dialogue avec les entreprises – par des contacts épistolaires, des entretiens directs ou par la prise de parole lors des assemblées générales. L'association élabore également des recommandations de vote pour les assemblées générales des principales sociétés cotées à la Bourse suisse (SMI).

Concrètement, ces dernières années, Actares a interpellé les firmes sur des sujets comme la compatibilité climatique de leurs investissements, les risques sanitaires des pesticides de Syngenta, l'accès aux médicaments de Roche et de Novartis dans les pays en développement, le travail des enfants dans les plantations de cacao chez Nestlé ou encore les contributions politiques des sociétés en Suisse.

[www.actares.ch](http://www.actares.ch)

tant que cotisants à une caisse de pension ou par le biais de participations à des fonds de placement, qui ont des parts importantes dans les grandes sociétés helvétiques cotées en Bourse. » Aujourd'hui encore, elle reste convaincue que « l'actionnariat indirect – par l'intermédiaire des caisses de pension et d'autres participations – joue un rôle déterminant et peut influencer sur la politique des entreprises ».

#### Un interlocuteur respecté

L'approche d'Actares est de positionner l'association comme partie prenante de l'entreprise, afin de soulever des questions environnementales, de respect des droits humains ou syndicaux, de gouvernance, d'égalité des sexes ou encore de rémunération de la direction. « Aujourd'hui, les positions de l'association sont prises au sérieux par les dirigeants des entreprises qui la reconnaissent comme interlocutrice. » Un succès important, estime-t-elle. Ces dernières années, Public Eye également est intervenue à plusieurs reprises, en collaboration avec Actares, lors des assemblées générales de Syngenta, de Roche et de Novartis. « Le travail des deux associations est complémentaire », souligne-t-elle.

#### Préparer la relève

Présidente, puis coprésidente d'Actares, de sa fondation en 2000 à 2009, Catherine Herold est toujours membre de son comité, où elle s'engage désormais pour garantir la pérennité de son action, préparer la relève et faciliter la transition. Plus que la taille ou l'importance des moyens financiers d'ONG comme Actares ou Public Eye, qui restent dérisoires face à ceux des entreprises, elle estime que « la pertinence de nos dossiers et de nos actions est essentielle ». ■

# La face obscure du chocolat

La chaîne de production du cacao est un exemple évocateur du fonctionnement de l'économie mondialisée : trois multinationales se partagent 65% de la production mondiale et sont ainsi en mesure de dicter les prix du marché. Pour les familles de cacaoculteurs qui s'échinent dans les plantations, notamment en Afrique de l'Ouest d'où provient 70% de la production mondiale, la situation ne cesse d'empirer : les cacaoyers sont vieillissants, les récoltes s'amenuisent, et deux millions d'enfants sont privés de scolarité pour prêter main-forte sur les exploitations.

Un nouveau dépliant d'information de Public Eye présente la chaîne de production du cacao et les mesures nécessaires pour que notre chocolat soit enfin produit dans la dignité. Elle indique enfin ce que chacun d'entre nous peut faire par ses choix de consommation.

Commandez le dépliant d'information (gratuit) à l'aide de la carte-réponse ci-jointe ou sur [www.publiceye.ch/shop](http://www.publiceye.ch/shop)



**Public Eye**

## Les vraies victimes de la mode

Matériel pédagogique pour des vêtements éthiques

L'industrie textile est également une parfaite illustration des relations économiques, politiques et sociales à l'échelle mondiale. Droits du travail et droits humains, pauvreté, liberté syndicale et possibilités d'action pour les consommateurs et les consommatrices : autant d'aspects importants que les modules pédagogiques de la DB abordent sous une forme à la fois ludique et didactique.

Pour comprendre les relations économiques mondiales au travers de l'industrie de la mode, notre matériel pédagogique pour des vêtements éthiques, destiné aux élèves du secondaire, offre toutes les clés de lecture nécessaires pour comprendre les graves conséquences de la fuite en avant de l'industrie textile. Développé selon les principes de l'éducation à la citoyenneté mondiale et édité sous forme de DVD, ce matériel présente de nombreuses fiches de travail et d'exercices de groupes avec leurs solutions, des articles de journaux, des références exhaustives et des vidéos.

Le DVD est vendu au prix de 20 fr. (+ frais de port) et peut être commandé à l'aide de carte-réponse ci-jointe [www.publiceye.ch/shop](http://www.publiceye.ch/shop)



Agir ici

### Public Eye

Depuis près de cinquante ans, l'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays pauvres. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 25 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne, tél. +41 (0)21 620 03 03,  
fax +41 (0)21 620 03 00, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch)  
[www.publiceye.ch](http://www.publiceye.ch) [@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse) [@PublicEyeSuisse](https://facebook.com/PublicEyeSuisse)

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**

 Déclaration de Berne

